

Parc amazonien de Guyane  
Etablissement public du parc national



Conseil d'administration  
Séance du 28 novembre 2019

Délibération n° 2019-292

Engagement du Parc amazonien de Guyane pour la mise en œuvre du projet  
« Préfiguration d'une structure de portage d'activité et d'emploi sur le Sud Guyane »

Vu la loi n°2006-436 du 14 avril 2006 relative aux Parcs Nationaux,

Vu le décret n° 2007-266 du 27 février 2007 créant le parc national dénommé « Parc amazonien de Guyane »,

Vu la délibération n°2014-188 du 28 novembre 2014 relative à « l'engagement du parc amazonien de Guyane pour sa participation à la création d'une coopérative d'activités et d'emploi sur son territoire »,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 :

1. Se déclarer favorable à l'engagement du Parc Amazonien de Guyane dans la mise en œuvre du projet de « **Préfiguration d'une structure de portage d'activité et d'emploi sur le Sud Guyane** » d'un coût total de 68 000 euros.
2. Approuver pour l'action : « **Préfiguration d'une structure de portage d'activité et d'emploi sur le Sud Guyane** », un soutien financier par la DIECCTE Guyane **d'un montant attendu de 47 050 euros**,
3. Approuver pour l'action : « **Préfiguration d'une structure de portage d'activité et d'emploi sur le Sud Guyane** » une participation du PAG par l'apport en nature de temps d'agents de l'équipe développement durable, ainsi que la prise en charge des frais associés au poste de préfigurateur (fonctionnement).

Article 2 :

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc Amazonien de Guyane.

**Article 3 :**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cayenne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Le Président du Conseil d'administration,

A blue ink signature of Claude Suzanon, consisting of a large, sweeping initial 'C' followed by the name 'SUZANON' in a cursive script.

Claude SUZANON

Le Directeur,

A blue ink signature of Pascal Vardon, featuring a stylized initial 'P' followed by the name 'VARDON' in a cursive script.

Pascal VARDON

Le Commissaire du Gouvernement,  
Pour le Préfet de Guyane,  
Le Sous-préfet aux communes de l'intérieur

A blue ink signature of M. Frédéric Bouteille, showing a stylized initial 'F' followed by the name 'BOUTEILLE' in a cursive script.

M. Frédéric BOUTEILLE